

La gestion des exportations, affirme M. Lellouche, est un aspect de la non-prolifération, mais ce n'est pas le plus important. Le régime de contrôle élaboré dans les années 1970 a donné des résultats positifs, mais il repose sur la contradiction. En bref, il permet de lutter contre le détournement de certaines technologies civiles à des fins militaires, mais non contre la création de programmes militaires secrets. Le régime de réglementation des exportations a été mis sur pied à l'époque où plusieurs pays industrialisés, dont la France, lançaient d'ambitieux programmes de construction de centrales nucléaires, et où un certain nombre d'États du Sud leur emboîtaient le pas dans le domaine nucléaire. Donc, un marché d'exportation lucratif s'est formé, et la concurrence entre producteurs était vive.

Toutefois, après l'explosion nucléaire en Inde et l'annonce de contrats contestables aux termes de la non-prolifération (par exemple, entre la France et le Pakistan), le gouvernement américain a réussi à imposer la constitution d'un cartel de producteurs (le GLF) et il a adopté la politique des garanties intégrales comme condition de vente. Par ces mesures unilatérales, Washington allait, selon M. Lellouche, à l'encontre de l'engagement pris dans l'article IV du TNP de favoriser la coopération pacifique.

Quinze ans plus tard, le régime recueille un soutien général. Vingt-six États souscrivent aux directives du GLF (sauf la Chine, cependant). Ces mesures de contrôle ont très certainement compliqué la vie des proliférateurs potentiels, dont le nombre, en 1991, n'est pas plus élevé que dans les années 1970. De fait, affirme M. Lellouche, si les Brésiliens, les Argentins et les Sud-Africains placent leurs industries nucléaires sous la surveillance de la collectivité internationale, les installations nucléaires échappant à l'AIEA dans le tiers-monde seront peu nombreuses : un réacteur de recherche, un réacteur de puissance et une installation de retraitement en Inde; une usine d'enrichissement au Pakistan; et un réacteur et une usine de retraitement en Israël, auxquels on peut probablement ajouter des installations en construction en Irak, en Iran et en Corée du Nord.